



# LE POSSON

n°66

www.la-possonniere.fr

## Éditorial

### Agenda

#### UNE SOIREE CINEMA QUI EN APPELLE D'AUTRES !

Vendredi 2 décembre, le cinéma a fait salle comble avec les projections des 2 films de Pascal Rabaté, présent pour l'occasion. Le réalisateur angevin s'est engagé à revenir présenter son prochain film avec toute son équipe à La Possonnière.



#### SAINTE-BARBE

Pour la Sainte Barbe 2011, 3 sapeurs pompiers ont été honorés ou promus. Denis BOUET est passé caporal-chef, Régis ROUSSEAU a reçu la médaille gouvernementale pour 25 ans de service et Denis RABINEAU la médaille de l'union départementale pour 10 ans de service.



#### ELECTIONS, TOUS AU PONTON !

Les élections présidentielles de 2012 se dérouleront les 22 Avril et 6 Mai et les élections législatives les dimanches 10 et 17 juin 2012. Le bureau de vote sera installé au Ponton pour tous ces scrutins.



## Actualité

### INAUGURATION DU COMPLEXE SPORTIF JEAN FOULIARD

Samedi 14 janvier, le monde sportif, les associations, les entreprises, les anciens élus et les élus de La Possonnière étaient réunis autour de la famille FOULIARD pour inaugurer le complexe sportif communal au nom de Jean Fouliard, maire de notre commune de 1977 à 1995.

Sa passion était le sport. « toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus fort ». Ces mots convenaient parfaitement à Monsieur Fouliard tant il vibrait pour le sport. Et ce n'est pas un hasard s'il a réalisé ce complexe sportif reconnu à l'époque comme exemplaire pour une commune de 2000 habitants. Lors de l'inauguration, le Préfet disait : « de toute ma carrière, c'est le mieux ! ». « Trop grand » disait à l'époque une partie de la population. « Trop petit » dit-on aujourd'hui. Pas facile d'être maire !

Jean Fouliard fut Président fondateur du Club de basket de 1973 à 1984 puis entraîneur de 1973 à 1986. Il a mené le basket à haut niveau, en régional. Le football aussi a eu ses heures de gloire. Que dire des « fans club » fidèles qu'il dynamisait. Les anciens se souviennent de ces cars de supporters bruyants accompagnant les équipes.

Pour l'équipe municipale que dirigeait Jean Fouliard, le sport était vecteur de promotion pour notre collectivité. Aujourd'hui, en 2012, La Possonnière tient toujours sa place. Les noms de rues, de places, de stades marquent très souvent cette reconnaissance et relient un homme à la société, un homme à son village.

Rien ne peut effacer l'action et l'engagement de Jean Fouliard. La Possonnière lui doit mémoire et reconnaissance et noue un lien indéfectible entre un homme et notre collectivité qu'il a si bien servie.



Les projets qui font notre actualité municipale portent ce message fort : qu'en cette période de doute il est possible d'agir. Notre responsabilité d'élus, c'est d'investir, dans des réalisations structurantes. C'est

répondre au défi de cohésion sociale du village, de son développement harmonieux, de la préservation de ses commerces, de ses services, de ses écoles. C'est de répondre au défi environnemental. Cette volonté se traduit dans notre actualité : « Le Ponton » est en marche. Prochain dossier, celui de l'école élémentaire publique. L'architecte est choisi. Les premiers contacts avec les parents et enseignants sont pris. La contrainte budgétaire limite l'enveloppe à 1 M € pour une réhabilitation extension. Elle oblige l'architecte à faire preuve d'imagination. Cependant, nous exigeons un « outil » efficace. La marge de manœuvre sera à trouver dans une extension future facile à réaliser. Le budget sera moins serré.

Je parlais de défi environnemental. L'actualité c'est aussi de tendre vers le « zéro phytosanitaire ». D'accord ou pas, cela ne change rien, nous n'avons pas le choix. Bientôt, chacun d'entre nous sera amené à désherber devant sa porte. Le PLU suit son cours. Doucement. Le SCOT du Pays qui détermine des règles est en cours d'élaboration. Ce qui est certain, c'est que le Grenelle de l'environnement réduit considérablement notre marge de manœuvre. Que cette volonté, que dis-je, que cette règle incontournable de ne pas dilapider des terres agricoles sera respectée. Les zones constructibles sur notre territoire seront considérablement réduites et nous aurons des densités d'habitations imposées. D'accord ou pas, cela ne change rien, nous n'avons pas le choix.

Le budget 2012 est en cours d'élaboration. Notre ambition : garantir le juste équilibre de nos recettes, de nos dépenses et de nos investissements. Notre responsabilité : que notre fiscalité ne pénalise pas les ménages tout en garantissant nos actions et nos missions de service public.

Au nom de toute l'équipe municipale : « Bonne année à toutes et à tous. Bonne année à La Possonnière. Que les liens noués en ce début 2012 entre Jean Fouliard et La Possonnière soient indéfectibles ».

**Célestin SUHARD**  
Maire de La Possonnière.

# ÉTAT CIVIL

## Naissances

Julian HY	8/12/2011
Camille GOURDON	11/12/2011
Axel HONORÉ	18/12/2011
Gabin LETANNEUR	26/12/2011

## Mariages

Emilie VIGNERON et Anthony BONDU	17/12/2011
-------------------------------------	------------

## Décès

Joseph BARON	8/12/2011
Jean DEROUET	9/12/2011
Suzanne PROD'HOMME	27/12/2011



## Eau

### L'eau à La Possonnière

La commune de la Possonnière a en charge la gestion de l'eau : l'eau potable, l'assainissement collectif et les eaux pluviales. La compétence d'assainissement non collectif est exercée quant à elle par la Communauté de Communes Loire Layon. Le réseau d'eaux pluviales est sous la responsabilité de la collectivité qui en assure la construction et le maintien en l'état et assume le coût du service. La plupart des travaux sont effectués par les services techniques au gré des travaux de voirie programmés chaque année.

Le service d'eau potable constitue quant à lui un service à part, financé par l'usager. Auparavant, le service d'eau potable était assuré par un syndicat d'eau regroupant les communes de La Possonnière et de Savennières avec une usine de production d'eau située aux Petites Croix. Le rattachement de la commune de Savennières à Angers Loire Métropole en 1994 a conduit à la suppression de ce syndicat ; la commune a donc récupéré la compétence d'eau potable. Les investissements nécessaires pour produire de l'eau de qualité étant trop importants, la production d'eau a cessé en 2004 et depuis cette date, Angers Loire Métropole fournit l'eau potable distribuée sur la commune. La gestion du service d'eau potable est déléguée à la SAUR qui assure la distribution d'eau sur la commune. La collectivité continue de réaliser les investissements sur le réseau ; la SAUR assure l'entretien et la remise en état du réseau. Le contrat liant la collectivité à la SAUR court jusqu'en 2015 et des évolutions sont à envisager dans les trois années à venir. L'Etat souhaite en effet que la compétence eau potable soit exercée par des syndicats d'eau de taille

importante et impose à terme le rattachement de la commune de La Possonnière au syndicat d'eau de Saint Georges sur Loire. Le service d'assainissement collectif est également un service à part financé par l'usager. De même que pour le service d'eau potable, la compétence d'assainissement collectif est déléguée à la SAUR. La collectivité a financé la construction en 2006 d'une nouvelle station d'épuration avec un processus innovant de séchage solaire des boues. Cet équipement est dimensionné pour les vingt années à venir. La collectivité bénéficie comme pour l'eau potable d'un réseau en bon état nécessitant peu d'investissements dans les années à venir.

Hormis le réseau d'eaux pluviales financé directement par la collectivité, les services d'eau potable et d'assainissement collectif sont financés par l'usager. La facture moyenne de l'usager sur une base de 120 m<sup>3</sup> consommés s'élève en 2011 à 514.38 € et se répartit comme suit :

- 257.70 € pour l'assainissement collectif répartis comme suit :

- 118.20 € (46%) revenant à la collectivité pour le financement des investissements.
- 126.07 € (49%) revenant à la SAUR pour l'exploitation du service.
- 13.43 € (5%) de taxes.

- 256.68 € pour l'eau potable répartis comme suit :

- 36.00 € (14%) revenant à la collectivité pour le financement des investissements.
- 170.10 € (66%) revenant à la SAUR pour l'achat d'eau et l'exploitation du service.
- 50.58 € (20%) de taxes.

Le prix de l'eau reste cher sur le territoire de La Possonnière pour deux raisons. La première tient à l'implantation de la commune à flanc de coteaux et à la nature des sols qui entraînent des plus values importantes lors de la création de réseau. La seconde tient à l'approvisionnement en eau auprès d'Angers Loire Métropole à un tarif relativement élevé mais qui a le mérite d'être stable.

Le renouvellement du contrat d'assainissement avec la SAUR a conduit à une baisse de 13% de la rémunération du délégataire ; un rapprochement à terme de la commune avec le Syndicat de Saint Georges pourrait également se traduire par une baisse du prix de l'eau potable.

## RAMASSAGE DES DECHETS : UN SEUL JOUR, LE MERCREDI

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier le ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes s'effectue le mercredi. Ne déposez pas votre sac jaune sur votre poubelle, cela entrainerait le non ramassage de celle-ci.



## Instauration d'une taxe d'aménagement



A compter du 1<sup>er</sup> mars 2012, une taxe d'aménagement sera appliquée sur le territoire de la commune. Cette nouvelle taxe vient en remplacement d'un certain nombre de

taxes existantes perçues par la commune ou le département, notamment la Taxe Locale d'Équipement (TLE). Cette taxe est composée d'une part qui revient à la commune et d'une autre part destinée au département. Elle s'applique sur les opérations de construction, de reconstruction ou d'agrandissement nécessitant le dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable. Cette taxe s'applique sur l'ensemble de la surface habitable correspondant à l'autorisation d'urbanisme. Le Conseil Municipal a décidé de porter le taux de cette taxe à 3 %, ce qui représente, par exemple, un montant de 2 178.00 € pour la construction

d'une maison neuve de 160 m<sup>2</sup> (dépendance et garage inclus). Un abattement de 50% est appliqué sur les locaux commerciaux, artisanaux, les habitations bénéficiant d'un prêt d'Etat ; une exonération s'applique sur les constructions aidées et les locaux agricoles. Cette taxe va permettre notamment à la collectivité de financer les extensions du réseau électrique, la collectivité étant en effet sollicitée quasiment systématiquement en cas de création de nouveau logement.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site suivant : <http://www.developpement-durable.gouv.fr> »

## Travaux place de l'Hôtel de Ville à Chalonnes sur Loire

A partir de janvier 2012, des travaux d'aménagement et d'embellissement de la place de l'Hôtel de Ville se dérouleront durant 12 mois. La réalisation de ce projet d'envergure à Chalonnes sur Loire va modifier les habitudes de l'ensemble des usagers, avec en particulier le déplacement du marché du mardi matin. En effet, ce dernier a été déplacé dès le mardi 3 janvier vers les rues Carnot et du Vieux Pont. Les rues concernées seront interdites à la circulation

de 7h à 14h30. Afin de minimiser la gêne occasionnée, une signalétique particulière va être déployée à destination de la clientèle des commerces et du marché, indiquant les parkings mis à disposition. Bien entendu, l'accès aux commerces du centre ville sera préservé pendant toute la durée des travaux. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la mairie : [www.chalonnes-sur-loire.fr](http://www.chalonnes-sur-loire.fr)



# Le Forum des Jobs saisonniers : Un tremplin vers le monde du travail !



Le mercredi 8 février 2012 se déroulera le forum des jobs saisonniers à l'Espace Galilée de Saint Jean de Linières. Cet événement porté par le Centre Social Intercommunal de St Georges sur Loire, la Mission Locale de Loire en Layon, le Point Information Jeunesse et la commune de Saint Jean de Linières permet de rassembler chaque année une quinzaine d'employeurs.

Les objectifs de cette rencontre sont de permettre aux habitants de modifier et d'améliorer leur CV et lettres de motivation, postuler pour un ou plusieurs job(s) saisonnier(s) et d'informer les personnes présentes sur les diplômes et formations. Une bonne façon de se faire connaître par les professionnels et de trouver un job d'été pour les habitants du canton.

L'idéal ? Venir avec son CV et sa lettre de motivation afin de bénéficier des conseils de professionnels qui seront présents sur place.

Il y en aura pour tous les âges et toutes les envies...alors il ne vous reste plus qu'une date à retenir pour trouver un job d'été, c'est le mercredi 8 février 2012 !

Ce forum est ouvert à tous ceux qui recherchent un emploi saisonnier.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Centre Social Intercommunal de St Georges sur Loire au 02.41.39.17.11.

Marjolaine Foucher, stagiaire du CSI.



**Banque alimentaire**

## GENEREUX.

La générosité demeure une réalité à La Possonnière ! Soyez tous remerciés pour votre contribution à la collecte de la banque alimentaire des 25 et 26 novembre derniers. Grâce à vos dons nous avons récolté 282 Kg de marchandises ! Merci encore.

L'équipe du CCAS

## OPAH

### Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

**BENEFICIEZ D'AIDES POUR RENOVER VOTRE LOGEMENT : DES SUBVENTIONS  
ET DES CONSEILS POUR LES TRAVAUX**

Cela fait maintenant un an qu'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est en cours sur la commune, et ce, jusqu'en novembre 2013. Elle est destinée aux propriétaires souhaitant entreprendre des travaux d'amélioration dans leur résidence principale ou dans un logement locatif (bâtiment de plus de 15 ans). Les priorités de cette opération sont les suivantes : l'amélioration de la performance énergétique des logements, le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, l'assainissement individuel en zone inondable et la réhabilitation de logements locatifs dégradés. N'hésitez pas à contacter l'Union Régionale des Pact au 02 41 88 87 03 pour savoir si votre projet est recevable, ou à vous rendre à la permanence à Chalonnes sur Loire (chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, dans l'annexe 1, rue des Poilus, à côté de la mairie) ou à Saint Georges sur Loire (chaque 2<sup>ème</sup> mercredi du mois, à la Maison des Services Sociaux, place Monprofit). Ces permanences se tiennent sans rendez-vous, de 10h à 12h. Des aides intercommunales pour la restauration des façades anciennes : la Communauté de Communes Loire Layon a décidé de soutenir aussi les propriétaires de maisons anciennes (construites avant 1948) à restaurer leurs façades. Les bâtiments concernés sont les résidences principales visibles du domaine public. Les propriétaires doivent respecter des plafonds de ressources et faire réaliser les travaux par des artisans signataires de la charte de qualité de l'opération. Contact : Union Régionale des Pact au 02 41 88 87 03.



## LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

**Vous avez sûrement remarqué la présence dans les jardins ou parc de La Possonnière de ces indésirables et envahissantes chenilles. Depuis quelques années leur nombre ne fait que croître et il nous faut combattre ce fléau.**



### Il existe 3 types de ces chenilles :

#### La processionnaire du pin

Très répandue dans notre région, elle ne crée qu'une génération par an. On la retrouve sur les résineux

- Période de ponte : Milieu de l'été
- Naissance : Aout - septembre
- Fin du cycle : Janvier - février
- Nymphose : Dans sol meuble

#### La processionnaire du chêne

Répandue dans notre région, elle ne crée qu'une génération par an. On la retrouve sur les chênes

- Période de ponte : Août
- Naissance : Printemps (débourrement des feuilles)
- Fin du cycle : Début été

- Nymphose : Dans un nid plaqué sur le tronc.

#### Le bombyx cul brun

Répandu dans notre région, il ne crée qu'une génération par an. On le retrouve sur les plantes bocagères

- Période de ponte : Juillet
- Naissance : 3 semaines plus tard
- Diapose hivernale
- Fin du cycle : Mai - juin
- Nymphose : Petit cocon dans le houpier

Les incidences liées à leur présence :

- Les arbres se trouvent parfois totalement défeuillés. Fragilisés, ils deviennent sensibles aux ravageurs (insectes xylophages) et maladies et peuvent mourir.
- La présence de cocon, l'absence de feuille rend inesthétique un paysage.
- Elles possèdent plusieurs milliers de poils microscopiques qu'elles libèrent pour se protéger. Les poils sont légers et peuvent être emportés par le vent. Petits harpons, ils se fichent dans la peau, qui après frottement, se cassent et libèrent le venin, provoquant des démangeaisons très vives.

#### Comment s'en débarrasser ?

Par une lutte mécanique en récoltant les nids au sécateur ou échenilloir, ces nids doivent être

détruits par le feu ou par immersion (vous pouvez contacter votre paysagiste qui pratique cet exercice).

En contactant la \*FDGDON 49 qui peut intervenir. Celle-ci pratique une lutte plus globale

- Traitement haute pression sur les arbres de haut jet :
- La capture au tronc, à l'aide d'un collier et d'un sac les chenilles sont capturées à la descente.
- Le piège à phéromone : les phéromones sont des attractives olfactives des papillons.
- Installer des nichoirs à mésanges (un des rares prédateurs des chenilles)

La commune à travers le groupement local de La Possonnière est adhérente et cotise au FDGDON 49 et ainsi permet à tous les habitants de la commune de bénéficier de ces conseils gratuits et prestations avantageuses. Un formulaire est disponible en mairie pour s'inscrire et chiffrer le coût de l'intervention ou l'achat de pièges. Ce n'est qu'en menant une lutte collective que nous pourrions éradiquer ces envahisseurs.

**FDGON** : Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles.

Pour tous renseignements complémentaires : [www.fdgdon49.fr/](http://www.fdgdon49.fr/)

# ILS CHANTENT

La Chorale des Joyeux Lurons de La Possonnière est l'une des activités du Club Rencontre. Composée d'une trentaine de membres, elle présente un répertoire de chants populaires : chants de bords de Loire, chants anciens et modernes. Ce répertoire est particulièrement apprécié par les différents publics devant lesquels elle se produit environ une fois par mois dans les structures d'accueil collectif des alentours. La chorale répète tous les lundis matin au Ponton et se produit généralement le mardi ou le vendredi. Elle est prête à accueillir toutes personnes avec l'envie de passer d'agréables moments en chantant, quel que soit leur niveau dans ce domaine (chanteurs débutants bienvenus). Elle aurait aussi besoin de bénéficier de musiciens bénévoles pour enrichir son accompagnement musical.

Contact : Serge ROUX, 02 41 72 82 42 ou serge.roux@orange.fr.



## "PAUSE CADDIE"

Commencez par mélanger un hall d'immeuble impeccablement bien tenu par une concierge plutôt bourrue où vivent un député et sa femme ainsi qu'un jeune couple découvrant la vie. Ajoutez à cela une voyante SDF accompagnée de son compère amnésique. Mixez le tout et rajoutez une pincée de suspense avec un mystérieux enlèvement et la recherche d'une identité perdue. Jouez le tout avec plaisir et délectation et vous obtiendrez une pièce drôle et

joyeuse, remarquablement bien ficelée. Les rires tonitruants des spectateurs vous sont acquis d'avance.

C'est la comédie de Jean-Charles Gaillard, mise en scène par Monique Brault, à laquelle vous invite la troupe de Scène & Loire les 9,10,16,17 à 20h30 et 11 et 18 mars à 15h30.

Réservation possible sur le site de voir & entendre via le site de la commune.

# Sortir

4 février - 20H30

Le Ponton  
Théâtre

Comédie "Chat et Souris" de Ray Cooney  
par les Noeils de St-Sylvain d'Anjou

11 février- 20h30

Les Vaureitres  
Concert - 7 €

THE COURT UNDER SHOW  
FREE HAND JAM  
HY  
La Lyre

24 février- 20h30

Café Philo - La Taverne du Prieuré  
"La Nature est-elle notre guide ?"

9, 10, 16, 17 mars - 20h30

11, 18 mars - 15h30

Le Ponton  
Théâtre

Comédie "Pause Caddie"  
de Jean-Charles Gaillard par la troupe  
"Scène et Loire" de Voir et Entendre



## 3 concerts en 1 !

Attention dès maintenant réservez votre soirée du 11 février à 20h30 à la salle des Vaureitres.

Ce soir là, la Lyre vous propose de découvrir ou de redécouvrir, trois groupes de La Possonnière qui travaillent d'arrache pied à préparer la saison prochaine. En exclusivité « mondiale » vous pourrez acclamer THE COURT UNDER SHOW, FREE HAND JAM et le désormais célèbre HY. Trois groupes pour une soirée festive d'anthologie. Tarifs 7 €, gratuit pour les enfants.

[www.la-possonniere.fr](http://www.la-possonniere.fr)

Revue municipale de La Possonnière  
Directeur de publication : C. SUHARD.

Rédacteur en chef : J. GENEVOIS.

Maquette, réalisation : J. GENEVOIS.

Photos : A. LEFRERE, J. GENEVOIS,  
et confiées par les associations.

Illustration R. BOUSSARD.

Rédaction : C. SUHARD, J. GENEVOIS, A. LAHAY,  
B. GAUDIN.

Impression : Imprimerie LGL.

